

Cinq leçons à tirer de la crise pour l'avenir du système de santé suisse



La crise sanitaire actuelle nous a rappelé une fois de plus l'importance capitale de l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche, aussi bien pour la santé de la population que pour l'économie suisse. Les diagnostics, vaccins et médicaments approuvés en un temps record pour lutter contre la COVID-19 sont un grand succès de la coopération internationale, une victoire pour la science et l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche. C'est une caractéristique des crises que d'agir comme une loupe et d'exposer les points faibles. Interpharma, l'association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche, résume cinq leçons à tirer de la crise pour l'avenir du système de santé suisse.



Le système de santé doit être orienté en fonction des besoins de la population. Un accès rapide aux nouvelles méthodes de traitement innovantes peut sauver des vies.

La pandémie nous apprend qu'il faut systématiquement orienter notre système de santé en fonction des besoins de la population. Les diagnostics, vaccins et médicaments développés et approuvés en un temps record illustrent parfaitement l'importance d'un accès rapide aux avancées médicales pour la société. Au-delà de la crise, il faut que tous les patients aient accès aux médicaments innovants dès le jour de l'autorisation de mise sur le marché. Un système de santé d'avenir et durable doit s'appuyer sur des approches de prise en charge intégrées, basées sur les données et orientées vers le bénéfice pour les patients. Au lieu de se concentrer sur les coûts, il convient d'adopter une approche holistique, mettant le patient au centre des considérations. Cela commence par la prévention et un traitement précoce. En même temps, il faut investir dans l'éducation à la santé de la population et dans des modèles de rémunération des prestations, tenant compte de la qualité des résultats.



Ce dont nous avons besoin maintenant :

■ Accès large et rapide à l'innovation

En Suisse, les patients attendent trop souvent et trop longtemps avant de pouvoir bénéficier d'innovations médicales. L'accès accéléré à l'innovation proposé par Interpharma ajouterait de nouvelles solutions transitoires pragmatiques au processus de remboursement actuel. L'instauration d'un dialogue précoce et étroit entre les autorités et l'industrie ainsi qu'une soumission plus rapide des dossiers de demande permettrait d'éviter de perdre un temps précieux.

■ Processus d'autorisation attrayants

Les avantages de la procédure de soumission en continu que nous voyons actuellement pour les vaccins devraient pouvoir être utilisés pour d'autres médicaments vitaux.

■ Swissmedic en tant qu'autorité d'homologation mondiale en pointe

Dans l'intérêt de la sécurité des patients et de la place pharmaceutique suisse, nous avons besoin d'une autorité du médicament forte et indépendante. La compétitivité de Swissmedic est d'une importance capitale pour l'industrie pharmaceutique en Suisse. L'industrie soutient l'objectif de Swissmedic de devenir une autorité d'homologation mondiale de premier plan (« First Wave Agency »).



La sécurité d'approvisionnement des patients en diagnostics, médicaments et vaccins a une haute priorité. Pour cela, des frontières ouvertes sont une condition essentielle.

La sécurité d'approvisionnement en vaccins, médicaments et diagnostics est une priorité de premier ordre pour l'industrie. Malgré les circonstances exceptionnelles, l'approvisionnement en médicaments brevetés a toujours été assuré pendant la pandémie en Suisse, ce qui démontre clairement l'efficacité du secteur privé et les avantages des chaînes de valeur mondiales. Mais sécurité d'approvisionnement ne signifie pas autarcie. Dans notre système économique mondial, fondé sur la division du travail, il est irréaliste de réclamer une localisation complète des chaînes de production en Suisse. L'industrie suisse aura toujours besoin de l'ouverture des frontières. Le fait que de nombreuses entreprises pharmaceutiques internationales continuent à maintenir des capacités de production considérables en Suisse est dû aux bonnes conditions-cadres pour les exportations mondiales. Afin de garantir à l'avenir la sécurité d'approvisionnement, il est essentiel que les frontières restent ouvertes aux marchandises et à la main-d'œuvre et que ceci soit garanti par des traités internationaux.



Ce dont nous avons besoin maintenant :

■ **Garantir l'accès aux marchés d'importation et d'exportation**

Il faut assurer des relations réglementées avec l'UE, notre principale partenaire commerciale. En outre, nous avons aussi besoin d'un ordre commercial multilatéral et d'une conclusion rapide de la 5^e révision de l'accord sur l'élimination des droits de douane de l'OMC pour les produits pharmaceutiques. L'accès à d'autres marchés doit être facilité, par exemple par de nouveaux accords de libre-échange ou par l'élimination des obstacles techniques au commerce (ARM) avec les États-Unis.

■ **Renforcement des plateformes de recherche et de production nationale**

En Suisse, les plateformes de recherche et de production sont des instruments importants pour la prévention des crises. La recherche et la production ne peuvent être assurées à long terme en Suisse que si les entreprises bénéficient de bonnes conditions-cadres. Il faut pour cela des règles d'accès et de rémunération qui permettent de mieux équilibrer les coûts, la qualité et la sécurité d'approvisionnement des médicaments. En même temps, tous les projets qui aggravent la situation (par exemple l'initiative sur l'interdiction de la recherche, certaines parties du 2^e volet des mesures visant à freiner la hausse des coûts, les importations parallèles de médicaments, l'introduction du principe du prix le plus avantageux, etc.) doivent être clairement rejetés. Il faut également veiller à conserver les facteurs généraux qui font la force de la place suisse, tels que un environnement fiscal attrayant et l'accès à de la main-d'œuvre qualifiée.

■ **Révision de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement**

Pour renforcer la sécurité d'approvisionnement, on peut envisager l'extension de la liste des produits soumis au stockage obligatoire avec une solution de financement similaire à celle d'autres réserves obligatoires et l'accroissement des exigences de réserves à stocker le long des chaînes d'approvisionnement (commerce de gros, commerce spécialisé, hôpitaux).

La numérisation du système de santé ne peut plus être remise à plus tard. Les connaissances basées sur les données sont de plus en plus importantes.

La pandémie a révélé au monde entier l'importance de la numérisation dans le système de santé. Le système de santé suisse a pris beaucoup de retard en matière de numérisation. Des données sanitaires fiables sont indispensables non seulement pour la gestion en temps de crise, mais aussi pour les possibilités de traitement existantes et futures ainsi que pour l'assurance qualité. Le succès du développement de médicaments et de traitements ainsi que des diagnostics dépend de plus en plus de l'analyse d'énormes quantités de données. Les patients bénéficient à plus d'un titre du partage anonyme de leurs données de santé. D'une part, un accès sécurisé et ouvert à ces données permet de placer systématiquement les besoins des patients au centre des considérations pendant l'ensemble de la prise en charge du traitement. D'autre part, chaque individu en tant que membre de la collectivité, bénéficie d'un accroissement de la qualité du système de santé, accompagnée d'une efficacité accrue et d'une baisse des coûts. L'État a un rôle clé à jouer dans la transformation numérique : pour la confiance de la population et des principales parties prenantes du système de santé, un dialogue transparent entre tous les acteurs est primordial. Il faut aussi que les autorités soient des leaders en donnant l'exemple en matière de technologie.



Ce dont nous avons besoin maintenant :

■ Une infrastructure numérique ouverte

Nous avons besoin d'une infrastructure permettant à tous les acteurs du système de santé d'accéder aux données anonymes. Cette infrastructure requiert trois éléments : une plateforme intégrée, des règles communes et une organisation qui orchestre le tout.

■ Des règles claires et des normes techniques

Nous avons besoin de normes interopérables et concertées à l'échelon international pour le relevé, le traitement et la sauvegarde des données. Il faut également des processus de certification pour assurer la conformité avec ces normes.

■ Incitation réglementaire pour le partage de données

Les données relatives à la santé sont sensibles et doivent être protégées par la loi. En même temps, les acteurs du système de santé doivent être conscients des possibilités qu'offre le partage des données et de leur valeur pour la société. Des incitations légales sont nécessaires pour le partage des données anonymes.



Le renforcement de la volonté d'innover est d'une importance capitale pour la Suisse.

Un pôle d'innovation et de recherche solide en Suisse est la meilleure prévention aux crises. L'infrastructure de recherche coûteuse qui permet aujourd'hui d'agir rapidement et efficacement en cas de crises sanitaires, de développer des capacités et donc de sauver des vies, ne peut pas être mis en place uniquement en cas de crise. Pour un développement durable de la société et de l'économie, il est donc extrêmement important pour la Suisse d'offrir un climat favorable à l'innovation. Une forte protection de la propriété intellectuelle, un transfert dynamique des connaissances et une coopération fondée sur le partenariat entre les milieux universitaires, les start-up, les spin-offs et l'industrie pharmaceutique basée sur la recherche sont des conditions préalables essentielles pour inciter à la recherche et permettre l'innovation. De plus, il est nécessaire que les experts, les professionnels qualifiés et les cadres étrangers aient un accès rapide et simple au marché du travail suisse. À l'avenir, les activités de recherche et développement auront lieu là où la protection de la propriété intellectuelle est garantie et où l'accès aux talents, aux données de santé de qualité et aux partenaires compétents est le plus favorable.



Ce dont nous avons besoin maintenant :

■ Protection systématique de la propriété intellectuelle

La protection de la propriété intellectuelle est essentielle pour une industrie fondée sur la connaissance et favorable à l'innovation. Elle veille à des investissements durables et récurrents dans l'activité de recherche et développement en Suisse. L'affaiblissement de la protection conférée par les brevets aurait pour effet une réduction des investissements privés et par conséquent du nombre de produits innovants.

■ Autorisation accélérée des essais cliniques

La procédure accélérée « fast track » dans la réalisation d'essais cliniques pour les produits répondant aux besoins médicaux non satisfaits sont importants et les adaptations introduites pendant la pandémie de COVID-19 doivent être poursuivies après la crise.

■ Renforcement de l'éducation et de la science

La qualité du système d'enseignement supérieur suisse est un avantage compétitif important – en particulier pour les entreprises pharmaceutiques axées sur la recherche, qui doivent faire face à la concurrence mondiale en matière de connaissances et d'innovation. L'intégration des universités suisses dans le paysage de la recherche européenne et internationale doit également être garantie à l'avenir.



La coopération et l'échange sont la base de toute solution.

Jamais auparavant les entreprises pharmaceutiques, les institutions de recherche et les start-up du monde entier n'avaient, en coopération avec les autorités, réagi aussi vite et avec une telle unité à une menace globale de notre santé que contre la COVID-19. Il convient de continuer à renforcer le dialogue approfondi et large entre la science, les autorités, les cercles économiques et politiques. La collaboration, la mise en réseau et l'échange sont les concepts clés d'un système de santé pérenne et porteur d'avenir.

Ce dont nous avons besoin maintenant :

■ **Établissement d'un dialogue institutionnalisé de haut niveau**

Afin de préparer l'avenir, un comité consultatif composé de représentants de haut niveau de la science, du secteur privé et des autorités publics doit être créé et institutionnalisé pour conseiller le Conseil fédéral sur les questions liées à la planification des besoins et aux conditions-cadres.

■ **Renforcement des projets pilotes**

Les innovations proches de la pratique ont besoin d'un échange étroit entre les parties prenantes concernées. Il faut avoir le courage de lancer des projets pilotes pour expérimenter des solutions susceptibles d'accroître l'efficacité et la qualité. C'est pourquoi Interpharma et Swica ont lancé santeneXt, le « do tank du système de santé suisse ». santeneXt entend accélérer le processus d'innovation du système de santé suisse pour le bien des patients. Pour ce faire, les acteurs du système de santé tirent ensemble des enseignements de leurs expériences.

■ **Encouragement des start-up**

Il s'agit de renforcer la place d'innovation suisse en éliminant les obstacles administratifs, en supprimant le droit de timbre d'émission et en simplifiant l'acquisition de capital (capital-risque). La crise a montré l'importance de la coopération entre entreprises pharmaceutiques et start-ups.



Interpharma

Association des entreprises pharmaceutiques
suisseS pratiquant la recherche

Petersgraben 35, Case postale, 4009 Bâle

Téléphone : +41 (0)61 264 34 00

E-mail : info@interpharma.ch

Web : www.interpharma.ch